

À l'affiche

STCPartners accueille Bruno Thomas
et Lionel Jung-Allégret

STCPartners annonce le recrutement de deux nouveaux associés, venant renforcer l'équipe désormais constituée de 14 associés et 30 collaborateurs. Bruno Thomas devient associé du pôle M&A corporate. Il a débuté sa carrière chez Coopers & Lybrand, devenu par la suite PriceWaterhouseCoopers dont il avait été coopté au rang d'associé en 1996. Il conseille des entreprises françaises et étrangères pour leurs opérations de fusions-acquisitions, de joint-ventures et de réorganisations. Il intervient également sur les questions de gouvernance et de conformité, ainsi qu'en matière d'épargne salariale. Ayant travaillé pendant de nombreuses années aux côtés de Nicole Goulard chez PWC (qui avait rejoint le cabinet en 2015), il retrouve chez STCPartners des avocats qu'il connaît bien et avec lesquels il partage une méthode de travail imbriquant l'analyse technique juridique et l'approche fiscale. « Avec l'arrivée de Bruno, nous développons notre pratique M&A, en lien notamment avec notre activité patrimoniale qui est historiquement l'un de nos marqueurs de différenciation sur le marché », soutient Delphine Bariani, associé du pôle corporate M&A. Le nouveau venu explique que ce mouvement correspond à son souhait de s'engager « dans un nouveau défi » qu'il a d'ailleurs déjà connu au début de sa carrière : « intégrer une équipe d'une quarantaine d'avocats motivés pour développer une structure membre d'un réseau international de premier plan ». Rappelons en effet que STCPartners fait désormais partie d'Andersen Global, créé par le cabinet Andersen Tax, qui regroupe plus de 2500 professionnels répartis dans 89 bureaux dans le monde.



Lionel Jung Allegret & Bruno Thomas

C'est la même envie de développement en France et à l'international qui a été moteur dans la décision de Lionel Jung-Allégret de rejoindre STCPartners. Sauf que dans son cas, il n'arrive pas seul. Il est accompagné de son équipe de collaborateurs composée de Valérie Bourgoïn, Caroline Deschaseaux et Nicolas Mazzella. C'est donc la fin du cabinet Vendôme qu'il avait fondé il y a plus de vingt ans. Mais c'est surtout le début d'une nouvelle histoire. « Ayant développé une approche transversale d'accompagnement de nos clients, nous désirions leur offrir une plateforme globale et une offre élargie de compétences », justifie-t-il. C'est par l'intermédiaire du professeur Thomas Clay que Lionel Jung-Allégret a retrouvé Janine Franceschi-Bariani, qu'il connaissait depuis longtemps. Et les synergies ont été évidentes. La nouvelle équipe intervient en contentieux des affaires, tout en conservant une approche de conseil corporate « indispensable au traitement des dossiers litigieux, que ce soit devant les juridictions ou en arbitrage et en médiation ». Lionel Jung-Allégret est lui-même médiateur CMAP et médiateur CEFAREA ARIAS (centre de médiation en droit des assurances). ■

Online Delaunay

Cette semaine

- Création du cabinet Change, boutique dédiée au boursier (p. 2)
- Rapport 2017 du médiateur de l'AMF : Baisse du nombre de dossiers reçus (p. 3)
- « Cette loi va permettre de pallier l'absence de toute définition générique du secret des affaires » (p. 4)
- Cleary et White sur l'emprunt obligataire de 1,1 milliard d'euros de Capgemini (p. 5)
- PWC, Lamartine et Fidal sur le LBO de Naxicap sur le groupe ABF (p. 6)
- Avocats d'affaires, méfiez-vous, la cage dorée vous guette (p. 8)

La LJA interrompt sa parution durant les ponts du mois de mai. Prochaine lettre le vendredi 11 mai à 16 heures.